

Tableau 4.6 Québec Salaire annuel des enseignants et éducateurs de la petite enfance<sup>a</sup>

Enseignants <sup>b</sup>	Éducateurs	% du salaire des éducateurs p/r aux enseignants
77 633 \$	48 027 \$	62 %

a À titre comparatif, le maximum de l'échelle salariale a été utilisé pour les enseignants (2016-2017), selon un équivalent temps plein, et le salaire annuel maximal d'un éducateur qualifié a été calculé à partir de l'échelon supérieur de l'échelle salariale applicable au cours de l'exercice financier 2014-2015, sur la base d'un horaire hebdomadaire maximal de 40 heures. Les échelles salariales révisées n'étaient pas disponibles lors de la rédaction du présent rapport.<sup>50</sup>

b Le salaire des enseignants a été négocié à l'échelle provinciale conformément à la Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic. Extrait de [https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/echelles\\_traitement/cs\\_enseign.pdf](https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/echelles_traitement/cs_enseign.pdf)